



**AIMS**  
Association Internationale  
de **Management Stratégique**

## Séminaire Doctoral

Le séminaire doctoral, sous la responsabilité de Xavier Lecocq, Isabelle Vandangeon et Lionel Garreau, membres du Conseil Scientifique Permanent (CSP) de l'AIMS, est destiné à aider les doctorant(e)s, inscrit(e)s en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de thèse à progresser dans leur travail **de recherche**. Les participants auront à présenter et à discuter leur travail de recherche devant un groupe d'enseignants-chercheurs professeurs ou HDR, membres de l'AIMS.

Celles et ceux souhaitant participer au séminaire, qui aura lieu le 10 juin 2013, sont invités à soumettre, avant le 29 janvier 2013, un document de 5 pages résumant la problématique de la recherche, les champs théoriques utilisés, la méthodologie, les résultats et contributions attendus ainsi que les difficultés rencontrées ou anticipées. Ce document doit indiquer les 5 à 10 références bibliographiques considérées comme majeures pour la thèse.

La première page de ce document comprendra :

- ✍ le titre ou le sujet ;
- ✍ le nom du (de la) doctorant(e) et ses coordonnées (mail, tel, adresse postale) ;
- ✍ l'Université d'inscription ;
- ✍ le laboratoire d'accueil ;

- ✍ le nom du directeur/ directrice de thèse ainsi que ses coordonnées (affiliation, adresses postale et électronique, téléphone et fax) ;
- ✍ la date de la première inscription en thèse ;
- ✍ un maximum de cinq (5) mots clés.

Ce document est à envoyer avant le **29 janvier 2013** par courrier électronique à :

- **Xavier Lecocq** ([xavier.lecocq@iae.univ-lille1.fr](mailto:xavier.lecocq@iae.univ-lille1.fr))
- **Isabelle Vandangeon** ([vandangeon@u-pec.fr](mailto:vandangeon@u-pec.fr))
- **Lionel Garreau** ([lionel.garreau@dauphine.fr](mailto:lionel.garreau@dauphine.fr))

**en incluant dans l'objet du message : "Séminaire Doctoral AIMS".**

Une acceptation de votre projet vous engage à participer à l'atelier doctoral.

Les doctorant(e)s dont la proposition est sélectionnée par le Groupe Projet Séminaire Doctoral du Conseil Scientifique Permanent (CSP) auront à soumettre, **avant le 15 avril 2013**, un deuxième document de 10 pages (hors bibliographie) détaillant le champ théorique, la problématique, la méthodologie, le terrain/données et les questions restant en suspens à ce stade.